

Bernard Moreau et Vincent Piette prendront contact avec différentes entreprises pour organiser des rendez-vous sur site après le 15 juillet.

*(Lesuco, Maton, autres)*

#### 8. Création de terrains de padel ou pour autres activités

Le GARS posera la question de principe au CSE de la réalisation de un ou deux terrains de Padel.

D'autres hypothèses d'installations ont été envisagées, telles qu'un terrain de pétanque, un mobilier sportif en extérieur ou encore un mini-foot.

Là aussi, le CSE doit être consulté.

#### 9. Assurances

En principe, notre couverture actuelle peut concerner un maximum de 360 membres inscrits. Chiffre à confronter pour vérification à notre nombre actuel de membres.

Lors du dernier changement de compagnie d'assurance, la couverture pour accidents des membres a été abandonnée.

Une des raisons invoquées était le faible montant des couvertures assuré.

Philippe Laperche est mandaté pour demander de nouvelles offres d'assurance accidents pour les membres.

Le site du Gars devra préciser pour les membres les limites de leur assurance *(actuellement pas de couverture accidents)*

#### 10. Montant des cotisations.

Le montant des cotisations est inchangé.